



## DESCRIPTIF DE POSTE

♦ **Intitulé du poste : Responsable de secteur accueil collectifs de mineurs**

♦ **Cadre statutaire :**

Catégorie : B

Filière : Animation

Cadre d'emplois : animateur

♦ **Définition du poste :**

Rattaché au service Enfance du pôle Enfance Education, les 2 responsables de secteur accompagnent et encadrent une équipe de direction d'ACM

Garant.e des actions mises en œuvre sur les accueils de loisirs maternels et primaires et de leur adéquation avec le projet éducatif municipal.

♦ **Missions principales :**

- Maîtrise du projet éducatif et accompagnement des équipes de direction dans l'élaboration des projets pédagogiques et à la mise en œuvre pédagogique sur les différents équipements.
- Connaître la législation en vigueur.
- Rôle formateur auprès de l'équipe des responsables d'équipe.
- Participation aux instances institutionnelles et copilotage des actions fortes telles que la semaine des droits de l'enfant, fête de la ville, projets inter-structures, accueil des enfants porteurs d'handicap, mini-séjours
- Suivi des projets sur les accueils de loisirs : validation, accompagnement...
- Effectue les entretiens d'embauche, élabore les fiches de postes.
- Doit déterminer les besoins en termes de formation des agents.
- Évaluation, notation et suivi de l'annualisation du temps de travail des agents sous sa responsabilité directe.
- Piloter le projet d'accueil de la pause méridienne
- Animer les réunions d'équipe de direction, fixation des objectifs de travail pour chaque directeur, aider à la création d'outils.

**Fonction administrative et logistique :**

- Elaboration et suivi des dossiers de demande de subvention, contrôle des procédures administratives, suivi des mandatements en lien avec l'agent comptable.
- Lien avec les services d'appui et les partenaires locaux.
- Mise en place du projet de pause méridienne.

- Suivi des effectifs.
- Gestion des ressources humaines.
- Développement et animation des liens avec les partenaires.
- Participation aux initiatives municipales.
- Suivi des dossiers de subventions.
- Mise en œuvre de la convention territoriale globale
- Développer la relation avec les directions d'écoles
- Impulser, accompagner, former et dynamiser les équipes de direction et d'animation.
- Organisation du ramassage scolaire.
- Rédaction des actes administratifs nécessaires, ainsi que des notes et comptes-rendus.
- Réalisation du bilan d'activité

♦ **Compétences requises :**

- Connaissance du fonctionnement d'une collectivité territoriale.
- Connaissance de l'environnement social de l'animation.
- Maîtrise de l'outil informatique.
- Conduite de réunions et de projets
- Être en capacité de créer des outils de travail et élaborer une méthodologie.
- Travailler en équipe et en partenariat.
- Capacité d'analyse, d'établir un diagnostic et de déterminer des modes opératoires.
- Accompagner les équipes de directions sur la mise en œuvre.
- Animer et impulser une dynamique de groupe.  
Accompagner les équipes de directions sur la mise en œuvre, animer et impulser une cohésion d'équipe

♦ **Qualités et aptitudes requises :**

- Disponible et à l'écoute
- Faire preuve de diplomatie, d'autonomie
- Prendre des initiatives
- Ponctualité
- Aptitude relationnelle : capacité à travailler et dynamiser une équipe
- Être garant, en tant que représentant de l'administration communale, d'un comportement et d'un discours qui donne une image positive de son service

♦ **Conditions d'exercice :**

- Participation aux événements de la ville y compris le week-end (en fonction des initiatives locales)
- Temps de travail : 37 heures hebdomadaires
- 23 jours de congés annuels + 12 jours d'ARTT + 2 jours de fractionnements soit 37 jours annuels

♦ **Relations hiérarchiques :**

Service des Ressources Humaines

N+1 : Responsable de service Enfance

N+2 : Directeur de pôle

▫ Relations fonctionnelles :

- Internes :

Tous les services municipaux

- Externes :

CAF, DDCS, Education Nationale, opérateurs et mouvements d'éducation populaires

♦ **Diplômes et permis obligatoires : BPJEPS et DEJEPS**

♦ **Catégorie (active/sédentaire) : Active**